

ZAC DE LA GRANDE MOTTE

Concertation pour la mise à jour du dossier avant la décision création

Par délibération du 12 décembre 2016 n° 12/2016-9, le conseil municipal de ST M'HERVE a décidé de mettre à jour le dossier avant la décision de création suite à la réception du plan périmétral transmis par le géomètre.

Le dossier est tenu à la disposition du public, à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'un registre afin de recueillir leurs observations. La concertation se déroulera à compter du 20 décembre 2016 et se terminera le jour de la décision de création de la ZAC.